

A la collectivité nous faisons un examen de leurs fautes ordinaires, leur disant et redisant ce qui est grave et ce qui ne l'est pas ; nous les excitons à la contrition, puis nous les confessons dans des locaux (classe et bureau) attenant à celui de leur préparation.

Ils restent sous la surveillance d'une religieuse qui partage leur temps d'attente et d'action de grâces entre la prière et la lecture ou la narration de quelque histoire édifiante.

L'enfant aime beaucoup cette manière de se confesser ; alors même qu'il s'est depuis peu de temps confessé spontanément, il se prive facilement d'une récréation pour être au poste avec les autres.

La confession à voix basse, dans le silence du temple obscur, en lieu plus obscur encore, à travers un treillis épais, a quelque chose de mystérieux, d'effrayant même pour l'enfant.

Il ne sait si, derrière la noire cloison, le confesseur, dont il ne distingue aucun trait, dont il entend une voix assourdie, est de bonne ou de passable humeur. Il sent le juge et ne perçoit point le père.

Aussi n'y a-t-il que les très courageux qui usent spontanément du confessionnal à l'église. Les autres n'y viendront qu'après avoir fait connaissance de leur confesseur en chambre.

Comme meuble nous n'avons l'un et l'autre qu'un simple prie-Dieu, muni d'un large treillis qui permet au timide pénitent de voir le visage et, à l'occasion, le sourire même du confesseur. Et puis, on peut si facilement, en chambre, donner à sa voix des inflexions qui loin d'intimider l'enfant, le mettent à l'aise, ouvrent son cœur et inspirent parfois une confiance, un abandon des plus touchants !

S'il y a des réparations à faire, c'est toujours en chambre qu'elles se produisent.

Mais, il me semble, père, que je bavarde comme un vieux que je suis ; que je vous ennueie depuis trop longtemps. Je m'arrête en vous disant que vous pouvez faire de tout ceci tel usage que vous semble bon.

